

RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

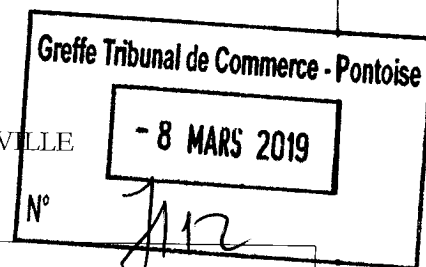
**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 01593
Numéro SIREN : 512 351 495
Nom ou dénomination : IMMA

Ce dépôt a été enregistré le 08/03/2019 sous le numéro de dépôt 7112

« IMMA »
Société par Actions Simplifiée
au capital de 187.870 €uros
Siège Social : 3, rue André Citroën (95130) FRANCONVILLE
RCS PONTOISE 512 351 495



**ACTE CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES ACTIONNAIRES
EN DATE DU 15 FÉVRIER 2019**

LES SOUSSIGNES :

- Madame Samia SEMANE, demeurant 15, rue Lucien Berger (95130) FRANCONVILLE, titulaire de 400 actions,
- Succession de Monsieur Belkacem SEMANE, représentée par Madame Samia SEMANE, titulaire de 18.387 actions.

Soit ensemble 18.787 actions, représentant la totalité des actions émises par la Société « IMMA »,

Seuls actionnaires de la Société par Actions Simplifiée « IMMA » désignée en tête des présentes.

Monsieur Belkacem SEMANE, Président et associé de la Société est décédé le 12 Février 2019.

Il convient de pourvoir à son remplacement en désignant Madame Samia SEMANE Présidente de la Société.

Le Commissaire aux comptes, Monsieur Erwan SERVEL a été informé de cette situation et compte tenu de son caractère urgent, les actionnaires ont décidé de ne pas tenir d'assemblée générale et d'adopter leurs décisions dans un acte sous seing privé.

Ceci exposé les actionnaires, conformément aux dispositions de l'article 30 des statuts ont pris à l'unanimité les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Les actionnaires décident à l'unanimité de nommer en qualité de Présidente, en remplacement de Monsieur Belkacem SEMANE, décédé sans limitation de durée à compter rétroactivement du 12 Février 2019 :

Madame Samia TABAHRITI, épouse SEMANE demeurant à FRANCONVILLE (95130) – 15, rue Lucien Berger ;

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized loops and a long horizontal stroke.

De nationalité française ;

Née le 22 mai 1974 à SAINT DENIS (93) ;

La Présidente exercera ses fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

Madame Samia SEMANE déclare accepter ces fonctions, n'étant soumis à aucune cause d'incompatibilité ou d'interdiction d'exercer ces fonctions.

DEUXIEME DECISION

Les actionnaires décident à l'unanimité de donner tous pouvoirs au porteur de l'original d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Le présent acte sous seing privé, constatant les décisions unanimes des actionnaires en date du 15 Février 2019 sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la Société et un exemplaire original signé par tous les actionnaires sera conservé dans les archives sociales.

Acte établi à

Le 15 Février 2019

En quatre originaux,

Madame Samia SEMANE

*« Bon pour acceptation des fonctions
de Présidente »*

Succession de Monsieur Belkacem SEMANE

Représentée par Madame Samia SEMANE

*'Bon pour acceptation
des fonctions de
Présidente''*

